

## Photovoltaïque wallon : le début de la reprise en 2016

L'année 2015 peut être qualifiée d'historiquement morose pour le photovoltaïque wallon. Les statistiques, publiées ce jour, le confirment. En cause : la tourmente autour des certificats verts en 2013 et les changements de soutien qui ont suivi. Aujourd'hui pourtant, les installateurs appréhendent l'avenir positivement. La politique de soutien à l'installation reste favorable. La fédération EDORA demande au Gouvernement wallon le maintien du cadre, une simplification administrative et une communication positive autour du photovoltaïque afin de rassurer les consommateurs échaudés.

Ce n'est un secret pour personne, la filière photovoltaïque wallonne a connu un passage à vide ces trois dernières années.

L'APERe, en charge de l'Observatoire du photovoltaïque pour la Belgique, a collecté les données provisoires pour faire [le bilan de 2015](#) : 53 MWc installés, dont 21 MWc en Wallonie (contre encore 47 MWc en 2014). Cela représente à peine 1,7% de la capacité du parc belge actuel qui a atteint une puissance cumulée de l'ordre de 3.200 MWc (dont 838 MWc en Wallonie et 51 MWc en Région de Bruxelles Capitale).

La dynamique en 2015 et les perspectives pour 2016 sont, par contre, plus encourageantes, avec un démarrage pour les installations photovoltaïques de grandes tailles (>10kWc) et une reprise pour les systèmes résidentiels (<10kWc).

### Dépasser les barrières psychologiques des candidats-investisseurs

La tourmente politique de 2013 autour du photovoltaïque wallon a laissé des traces tant auprès des entreprises que des particuliers. Les conditions de développement de la filière ont subi plusieurs changements ces dernières années, fragilisant fortement le secteur et son image.

Les acteurs wallons du photovoltaïque espèrent aujourd'hui que les mauvaises années sont réellement derrière eux.

Ils demandent au Gouvernement wallon de rassurer les investisseurs hésitants, de donner une image saine du photovoltaïque et de réaffirmer l'engagement politique.

Pour EDORA, c'est possible en :

- **Veillant à la stabilité du cadre de soutien** (afin de maintenir la croissance de développement et éviter les changements abrupts) considérant également l'intégration dans les réseaux (ex. évolution du système électrique vers des marchés dits « intelligents ») ;
- **Continuant à simplifier le cadre administratif** et à lever les contraintes qui complexifient le développement des projets photovoltaïques (en renforçant la collaboration avec les opérateurs de réseau, le régulateur et l'administration) ;
- **Communiquant de manière positive auprès des consommateurs sur les avantages de la technologie photovoltaïque.**

Au sortir de la COP21, le moment est idéal de donner un signal clair vers les consommateurs résidentiels et professionnels : le photovoltaïque, une solution bas carbone qui augmente notre indépendance énergétique.

### CONTACT PRESSE :

Frank Gérard : Conseiller d'EDORA : 0496/ 38 92 78 – [fgerard@edora.be](mailto:fgerard@edora.be)

Noémie Laumont : Secrétaire générale d'EDORA: 0498/ 16 89 00 - [nlaumont@edora.be](mailto:nlaumont@edora.be)

**A PROPOS D'EDORA :**

EDORA fédère une filière renouvelable tournée vers un triple optimum : socio-économique, énergétique et environnemental. Notre fédération plaide pour un développement renouvelable ambitieux, équilibré, intégré et de qualité.

EDORA agit pour que les énergies renouvelables contribuent efficacement à l'indépendance énergétique et la prospérité économique.

EDORA est la fédération des entreprises actives dans les énergies renouvelables. Nos actions visent à favoriser et soutenir le développement de la filière renouvelable. Nous fédérons l'ensemble des acteurs économiques développant des produits et services innovants tournés vers la transition énergétique, l'intégration des renouvelables et la gestion durable de l'énergie dans les bâtiments...

En savoir plus : [www.edora.org](http://www.edora.org)